



**A**TLAS de la  
**B**IODIVERSITÉ  
**C**OMMUNALE  
**SAINT-LOUP-TERRIER**  
**ANNEXE**

**PLAN D' ACTIONS  
COMMUNALES  
POUR LA  
BIODIVERSITÉ**



## POURSUIVRE LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET PÉRISCOLAIRE

### PRÉSENTATION

La sensibilisation, l'information et l'éducation sont des conditions essentielles pour concerner le grand public à la biodiversité et initier des initiatives personnelles et citoyennes. Le format peut varier afin de s'adapter au public et au contexte.

Les aménagements mis en place sur la commune pourront servir de supports à ces futures animations : haies, mare, nichoirs et gîtes, etc.

### OBJECTIFS

Sensibilisation

### INDICATEURS

2 animations/an

Nombre de participants  
(quinzaine/animation)

### MISE EN OEUVRE

- Intégrer des partenaires ayant des compétences en sensibilisation sur la biodiversité
- Proposer des animations variées adaptées à tous
- Valoriser les initiatives personnelles : choix de thématiques, animations bénévoles, expositions photographiques, etc.
- Proposer des interventions périscolaires

### DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

Période de 3 ans

Maître d'œuvre : Commune de Saint-Loup-Terrier

# 2

## CRÉER ET VALORISER UN SITE PÉDAGOGIQUE

### PRÉSENTATION

La commune de Saint-Loup-Terrier se positionne pour l'acquisition et/ou la gestion de certains terrains communaux avec l'objectif de créer des sites pédagogiques, ouverts à tous les habitants et aux associations locales.

Ces zones seront des sites vitrines favorables à l'observation de la biodiversité.

### OBJECTIFS

Sensibilisation  
Restauration  
Préservation

### MISE EN OEUVRE

- Mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité : nichoirs/gîtes/abris, jachères mellifères, gestion raisonnée de l'espace
- Création de mares, haies ou vergers selon le terrain
- Installation de panneaux d'informations et points d'observation de la faune
- Formation et sensibilisation aux pollinisateurs (association RBA et Rucher Ecole) et à la lutte contre le Frelon asiatique

### INDICATEURS

Nombre d'aménagements  
Observation d'espèces  
Visiteurs

### DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

Selon année d'achat  
En continu

Maître d'œuvre : Commune de Saint-Loup-Terrier

# 3

## RESTAURATION DE LA PELOUSE CALCAIRE

### PRÉSENTATION

La commune de Saint-Loup-Terrier est propriétaire d'une pelouse calcaire en cours de fermeture.

En partenariat avec l'association ReNArd, un plan de gestion (conventionné) va être appliqué afin de restaurer le milieu pour recréer un habitat propice à de nombreuses espèces.

### OBJECTIFS

Sensibilisation  
Restauration  
Préservation

### INDICATEURS

Ouverture du milieu  
Observation d'espèces

### MISE EN ŒUVRE

- Mettre en œuvre des travaux d'ouverture de la pelouse calcaire en prenant en compte la faune locale
- Engager la population dans cette restauration en proposant un chantier bénévole
- Suivre l'évolution de la pelouse et son utilisation par la faune et la flore

### DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

Gestion tout les 3 ans environ

Maître d'œuvre : Commune de Saint-Loup-Terrier



**Commune de SAINT-LOUP-TERRIER (08 130)**

**☎ : 03 24 71 40 50**

Destinataire :

OFB

Office Français de la biodiversité

### **PLAN D' ACTIONS COMMUNALES POUR LA BIODIVERSITE**

Lors du conseil municipal du 23 février 2024 à la mairie de Saint Loup Terrier, un bilan encourageant du projet ATLAS Biodiversité Communal a été évoqué.

Un plan d'action proposé par l'association ReNARD (Regroupement de naturalistes Ardennais) a été discuté.

Le maire a exprimé son souhait de continuer des actions grand public et auprès des enfants avec les associations partenaires de l'ABC

Des plantations d'arbres et de haies sont envisagées sur des terrains communaux.

Une exposition photographique permanente sur la faune du territoire est envisagée avec un jeune photographe amateur du village.

Fait à SAINT-LOUP-TERRIER,  
Le 9 Avril 2024



Le Maire,  
Monsieur Christian BELLOY